



Université du Temps Libre de Quimper

Boîte aux lettres 106

1 allée Monseigneur Jean René Calloc'h – 29000 QUIMPER

Site : <https://www.utlquimper.com>

Quimper, le 10 novembre 2023

CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE de l'UTL de QUIMPER

Madame, Monsieur,

L'Université du Temps Libre de Quimper a le plaisir de vous demander de participer à une
assemblée générale extraordinaire
le **jeudi 30 novembre 2023 à 14h45** au **Cinéville de Quimper***

* Prévoyez le temps pour l'émergiment ; accueil dès 13h45.

ORDRE DU JOUR :

- Modification des statuts
- Modification du règlement intérieur.

Les mises à jour concernent quelques ajustements (tels que la mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles).

Vous pouvez prendre connaissance de l'intégrité des nouvelles rédactions des statuts et du règlement intérieur sur le site de l'UTL de Quimper. Les modifications à retenir sont les suivantes :

L'article 5 des STATUTS reprecise la composition du bureau.

Dans l'article 6, la phrase « Le vote par procuration est autorisé à raison d'un pouvoir au maximum par personne présente. Le vote par correspondance est exclu. » est supprimée et remplacée dans le RÈGLEMENT INTÉRIEUR, à la fin de l'article 2, par la phrase « Le vote par procuration est autorisé à raison de deux pouvoirs au maximum par personne présente. Le vote par correspondance ou courrier électronique n'est pas retenu. ».

Enfin, l'article 5 du RÈGLEMENT INTÉRIEUR devient :

« RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

ARTICLE 5 Pour son fonctionnement, l'UTL de Quimper collecte de ses adhérents diverses informations personnelles (nom, prénom, année de naissance, adresses postale et internet, numéro de téléphone, profession antérieure, domiciliation bancaire).

Le traitement de ces données, leur stockage dans des fichiers informatisés, la sécurité de la conservation de ceux-ci, leur diffusion à des tiers autorisés et enfin leur destruction sont opérés en interne par des administrateurs de l'UTL (exceptionnellement, par des bénévoles en charge d'une activité).

Chacun, pour ce qui le concerne, agit dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles, en particulier, dans la stricte conformité aux mentions légales RGPD figurant sur le Bulletin d'adhésion qui constitue, sur ce plan, le contrat conclu entre l'UTL et ses adhérents.

Par ailleurs, les données personnelles des intervenants (conférenciers, animateurs d'atelier, guides ...) sont conservées dans la base de données confidentielles du site UTL de Quimper trois ans après la fin de l'année universitaire ou suivant la volonté de l'intervenant. Ces données ne seront transmises à personne hors UTL de QUIMPER à l'exception des responsables de l'UTL de Bretagne. Ces informations sont portées par écrit à la connaissance de l'intervenant dès avant l'élaboration du contrat. »

Ces modifications n'étant pas encore approuvées, le vote par procuration n'est autorisé qu'à raison d'un pouvoir au maximum par personne présente.

Vous pouvez adresser un pouvoir par courrier, courriel (à utl.quimper@laposte.net) ou le déposer à l'accueil au début d'une conférence. Un modèle est disponible sur l'invitation jointe à l'Assemblée générale ordinaire.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, aux sentiments les plus cordiaux de tous les membres du conseil d'administration.

Michel Treussier
président de l'UTL de Quimper